Compte-rendu du Comité Directeur
du 3 mars 2019

1. Présence

Le Comité Directeur se tient à 9h00 et utilise la visioconférence avec les membres non présents sur Paris.

Sont présents dans les locaux le Président, le Vice-président en charge de la CSNK, la secrétaire générale adjointe et un membre du comité : Lucie HATOT.
Sont connectés en visioconférence, le Vice-président en charge de la CSNFA, le secrétaire général, le trésorier, la trésorière adjointe, le DTN et trois membres du comité : Nathalie FERAUD, Jean-Léon LIAGRE et Bernard NOHALES.

Membre invitée, Mylène Cobraiville, en charge de la communication de la fédération.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Mot du Président de la FFForce,
- Point sur les licences,
- Bilan financier 2018,
- Projet de budget 2019,
- CSNFA,
- CSNK,
- Intervention du DTN,
- Modification des statuts,
- Charte d'éthique et de déontologie,
- Constitution de la commission d'éthique,
- Titre de Participation Unique (TPU),
- Rapprochement avec le culturisme,
- Organisation d'une Coupe d'Europe Universitaire Bordeaux 2020,
- Questions diverses.

3. Mot du Président de la FFForce

Le Président de la fédération aborde le démarchage commercial qui va être entrepris par le Président de la ligue Nouvelle-Aquitaine et le Président de la ligue LAURAF afin d'attirer les salles privées au sein de la fédération.

Dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes le 8 mars, nous avons été invités par la Préfète de la Nièvre afin de mettre en avant la Force Athlétique, discipline à connotation masculine pratiquée par des femmes. La réunion aura lieu au club de Fourchambault de 17h00 à 18h00.

A propos de l'application SPLT, celle-ci ne remporte pas un franc succès. On comptabilise seulement 7 abonnements. Nous allons prochainement la développer sur iPhone et proposer la gratuité de l'application pour tous les licenciés à partir du 1er septembre 2019.

Une augmentation de 1 € de la licence loisir est proposée.

VOTE : 12 « POUR » / 0 « CONTRE » / 2 « ABSTENTION »
L'augmentation de la licence loisir de 18 € à 19 € est acceptée.

Au 1er mars 2019, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a repris tous les cas de dopage de toutes les fédérations, suite à la mise en place d'une commission des sanctions au sein de leur agence.

Nous sommes en procès avec la GPC et la WPC car ils organisent des compétitions de Force Athlétique et décernent des titres de Champions de France. Marc-Olivier HUCHET a fait faire un constat d'huissier. Le but est de faire disparaître ces structures. Nous irons jusqu'au bout en espérant que la justice nous donnera raison.

4. Point sur les licences

La saison 2017/2018 s'est terminée avec 12362 licences soit 1200 licences de moins que prévu. L'implication sur le budget et une perte d'environ 25000 € sur le budget prévisionnel.

A ce jour nous avons 10 700. Nous serons au-dessus du prévisionnel pessimiste que nous avons fait mais en dessous des chiffres atteint l'année dernière. Toutes les ligues sont touchées par la baisse des licences.
Nous attendons une forte mobilisation de toutes les ligues dans ce domaine

5. Bilan financier 2018

Point noir : baisse des licences et formations

VOTE : Bilan financier adopté à l'unanimité.

6. Projet de budget 2019

Nous avons prévu 10 674 licences.

Une nouvelle fiche de demande de remboursement de frais a été mise en place : tout a été diminué de 20%.

Baisse des dépenses pour les compétitions internationales.

VOTE : Projet de budget 2019 adopté à l'unanimité.

7. CSNFA

Mise à jour de la composition de la Commission Sportive Nationale de Force Athlétique : Patrick LE BLEVENNEC est remplacé par Jean-François MARTIN. Il est le Président du club de Pontoise mais également trésorier de la ligue Ile-de-France.

VOTE : POUR à l'unanimité.

On constate une baisse des licences compétitions, une baisse de compétiteurs en Développé Couché et une baisse de jeunes en Force Athlétique. Il y a autant de juniors que de cadets/Sub-juniors en Championnats de France.

La saison prochaine, à la demande des Présidents de ligues, nous voulons créer de nouvelles compétitions pour les autres compétiteurs. Pour ce faire, un groupe de travail a été mis en place : il est composé de Nathalie FERAUD, Mickaël BERNARD et Xavier de PUYTORAC. Le calendrier sera finalisé le 25 mai prochain.

8. CSNK

Le 29 et 30 juin 2019 auront lieu à Paris le Championnat d'Europe Jeunes -16/-18 et la Coupe et Grand Prix d'Europe Seniors de Kettlebell.

Le Pentathlon va être une nouvelle activité proposée aux licenciés loisirs de la fédération. Elle est plus accessible à tous.

La commission propose de baisser le prix de l'inscription des Championnats de France du 23 mars prochain : 20 € au lieu de 30 € pour 1 épreuve ; 30 € au lieu de 45 € pour un TPU ; 60 € au lieu de 90 € pour 2 épreuves.

VOTE : POUR à l'unanimité.

9. Intervention du DTN

Concernant la formation (notamment le BF1 numérique), le DTN propose 3 centres d'examen : Paris, Lyon et Bordeaux ; contre un centre à l'heure actuelle et 2 sessions par an au lieu d'une session.

10. Modification des statuts

11.5) Le droit de vote peut être également exercé par procuration. Toutefois, la procuration ne pourra être confiée qu'au représentant d'une autre association affiliée, chaque représentant n'étant autorisé à recevoir que deux procurations.~~qu'une seule procuration.~~

VOTE : POUR à l'unanimité.

19.1) Dès l'élection du Comité Directeur, ce dernier ~~l'Assemblée Générale~~ élit le Président de la Fédération.

19.2) Le candidat est choisi parmi les membres du Comité Directeur, ~~sur proposition de celui-ci.~~ Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.

VOTE : POUR à l'unanimité.

Suppression de l'article 19.3 bis)

VOTE : POUR à l'unanimité.

Proposition de fixer une AGE le 21 mars. Le quorum pour l'AGE étant très élevé, si elle n'a pas lieu, il y aura une autre AGE le jour de l'AGO (19 avril).

VOTE : POUR à l'unanimité.

11. Charte d'éthique et de déontologie

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

12. Constitution de la commission d'éthique

Lucie HATOT et Marc HUCHET se portent volontaires pour représenter la commission d'éthique.

VOTE : POUR à l'unanimité.

13. Titre de Participation Unique (TPU)

Possibilité de prendre des licences jours pour des activités types Force Endurance, Développé Couché 100 kg en répétitions, etc.

Gérés par les ligues, ces TPU permettraient à des personnes non licenciées de pratiquer certaines de nos activités.

Assurance (Mutuelle des Sportifs) / Contrôles anti-dopages

14. Rapprochement avec le culturisme

A l'époque de la FFHMFAC, nous avions proposé aux culturistes de mettre en place une fédération commune et ils n'ont pas voulu. Ils ont préféré construire leur propre fédération et demander leur propre agrément.

Le culturisme n'a pas eu l'agrément et malgré une action réussie devant le tribunal administratif rien ne

bouge au ministère.

Suite à une réunion le 25 février avec le Président Christian LACROIX, des rapprochements sont envisagés entre les deux fédérations, sur demande du Ministère des Sports.

15. Organisation d'une Coupe d'Europe Universitaire Bordeaux 2020

Cette Coupe d'Europe serait organisée par la ligue Nouvelle-Aquitaine.
Le Comité organisateur demande entre 0 et 15 000 €.

VOTE : 12 « POUR » / 1 « ABSTENTION » / 0 « CONTRE »

La fédération s'engage à couvrir le déficit en cas de subventions non-suffisantes.

VOTE : 10 « POUR » / 3 « ABSTENTIONS » / 0 « CONTRE »

16. Questions diverses

La Comité Directeur demande de mandater le DTN Fabrice MAGRIN pour monter un dossier pour le Haut Niveau du Développé Couché.

Christine LESELLIER propose de faire des démonstrations sur le Salon Body Fitness, accompagnée d'Agnès ALVES et Thomas LOUET.

Rapprochement Handisport

L'ordre du jour et les questions diverses sont épuisés, la séance est levée à 13h15.